



**Fédération des Associations de Parents  
de l'Enseignement Officiel**

**Violence scolaire.  
A quels niveaux agir ?**

**Avec la participation de :**

Julie Martina

**Équipe de rédaction :**

Christophe Desagher et Johanna de Villers

Coordination : Hira Laci.

**Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel**

Avenue du Onze novembre, 571040 Bruxelles

02/527.25.75 - 02/525.25.70

[www.fapeo.be](http://www.fapeo.be) - [secretariat@fapeo.be](mailto:secretariat@fapeo.be)

**Avec le soutien de la Communauté française de Belgique**

# Sommaire

Quelques chiffres sur la violence... ..... 4

Qualité de vie en milieu scolaire ..... 5

Les pratiques éducatives ..... 6

L'établissement scolaire..... 7

La politique éducative belge..... 8

Conclusion..... 9

Bibliographie..... 10

## **Résumé**

La violence présente dans nos écoles y dégrade la qualité de vie des élèves mais également des enseignants, éducateurs, etc. qui y travaillent. Des recherches nous ont montré que c'est souvent la répétition et l'accumulation de faits « mineurs » d'un point de vue juridique (moqueries, rumeurs malveillantes, etc.) qui vont porter le plus préjudice au climat de l'école. Néanmoins, différents acteurs ont la possibilité d'agir à la régulation de ces phénomènes. Au sein de l'analyse, nous avons ainsi fait le point sur l'influence des différentes pratiques en éducation, sur le rôle tenu par l'établissement scolaire sans oublier l'implication des politiques éducatives.

## **Mots-clefs**

Violence scolaire, enquête, élèves, enseignants, qualité de vie, pratiques éducatives, relation, formation, établissement, direction, cohérence, politique éducative, décret.

Cela fait maintenant de nombreuses années que la violence en milieu scolaire est l'objet de toutes les attentions. A commencer par les médias qui, fréquemment, nous exposent des faits de violence et maintiennent ainsi un sentiment d'insécurité au sein de la population. Mais, on ne peut le nier, le problème de la violence scolaire existe bel et bien. Mais quelle est son ampleur? L'image dégagee par les médias correspond-elle à la réalité du terrain? Par quoi est réellement altérée la qualité de vie à l'école? Et que peuvent faire les équipes éducatives pour limiter ces phénomènes de violence? Celles-ci se trouvent en effet en première ligne pour agir. Sont-elles les seules?

## Quelques chiffres sur la violence...

Depuis une dizaine d'années, de nombreuses études ayant pour thématique la violence scolaire ont vu le jour. Dès 1999, la Communauté française de Belgique elle-même a commandé une série d'enquêtes afin de mieux cerner et connaître l'ampleur des divers phénomènes de violence en milieu scolaire.

Une de ces enquêtes a la particularité d'avoir été réalisée en 2000<sup>1</sup> puis répliquée en 2003<sup>2</sup> et se base sur un échantillon représentatif des différentes filières de l'enseignement secondaire de la Communauté française (24 écoles). La stabilité des résultats entre les deux périodes constitue le premier constat. Globalement, les résultats de la dernière étude indiquent que la violence scolaire se caractérise essentiellement par des faits mineurs d'un point de vue juridique. A l'inverse, les faits de violences graves sont relativement rares. Ainsi par exemple, 56 % des élèves se disent avoir été victimes de moqueries au moins une fois durant les cinq derniers mois. Il en va de même au sein des équipes éducatives (moqueries 24 %, menaces 19 %, rumeurs malveillantes 17,7 %)<sup>3</sup>. L'image renvoyée par la plupart des élèves de leur scolarité reste globalement positive.

---

<sup>1</sup>Buidin, G., Petit, S., Galand, B., Philippot, P. & Born, M. (2000). *Violence à l'école : Enquête de victimisation dans l'enseignement secondaire de la Communauté française de Belgique*. Etude interuniversitaire commandité par le Ministère de la Communauté française de Belgique : Faculté de Psychologie et des sciences de l'Education, Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve.

<sup>2</sup>Lecocq, C., Hermesse, C., Galand, B., Lembo, B., Philippot, P. & Born, M. (2003). *Violence à l'école : Enquête de victimisation dans l'enseignement secondaire de la Communauté française de Belgique*, Etude interuniversitaire commandité par le Ministère de la Communauté française de Belgique : Faculté de Psychologie et des sciences de l'éducation, Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve.

<sup>3</sup>Pour un compte-rendu des résultats, consultez le « Faits & Gestes » n° 11 de décembre 2003.

[http:// www.faitsetgestes.cfwb.be](http://www.faitsetgestes.cfwb.be)

# Qualité de vie en milieu scolaire

Quels sont les faits qui vont principalement venir altérer la qualité de vie à l'école ?

Contrairement à ce que l'on pourrait penser d'emblée, ce sont les actes de moindre intensité mais répétés au fil des jours qui apportent le plus de conséquences négatives.

Chez les élèves, ce sont les violences verbales (principalement moqueries) ainsi que le fait de se sentir rejeté qui altèrent leur qualité de vie. Chez les équipes éducatives, ce sont les atteintes verbales, les incidents disciplinaires ainsi que l'absentéisme qui vont nuire à la qualité de vie. Ces faits seront vécus par ceux-ci comme une remise en question de leur identité professionnelle, parfois personnelle, de leur rôle et de la mission qui lui est associée. Et c'est bien l'accumulation ainsi que la répétition des différents événements qui « feront violence » aux personnes qui y seront confrontées. Ces atteintes risquent alors de susciter chez eux un sentiment d'insécurité ainsi que de réelles souffrances psychologiques.<sup>4</sup> Quant aux violences plus « dures » comme le racket ou les menaces avec armes, elles sont peu présentes.

Vu la nature des problèmes désignés sous le terme « violences à l'école », il semble que des réponses principalement répressives n'auraient qu'une efficacité très limitée. Les atteintes se situent en effet en grande partie au niveau des échanges verbaux, consistent en des manquements au code de conduite établi par les équipes éducatives ou encore en des difficultés relationnelles.<sup>5</sup>

Selon Benoit Galand, chercheur et docteur en psychologie à l'Université Catholique de Louvain, « *Il y a tout un travail éducatif à faire, dans la relation pédagogique mais aussi dans l'organisation de l'établissement, dans le type d'activités proposées, etc.* ».<sup>6</sup>

---

<sup>4</sup> Galand, B. (2001) dans Lecocq, C. & al. (2003). *Violence à l'école : Enquête de victimation dans l'enseignement secondaire de la Communauté française de Belgique...*

<sup>5</sup> Galand, B. (2004). Prévenir les violences à l'école : Quelle place pour les pratiques d'enseignement ? dans Frenay, M. & Maroy, C. (Eds). *L'école, six ans après le décret « missions » : regards interdisciplinaires sur les politiques scolaires en Communauté française de Belgique*. Louvain-la-Neuve : Presses Universitaires de Louvain.

<sup>6</sup> Charbonnier, A. (2002). Interview de Benoit Galand, Chercheur et docteur en psychologie (UCL). « Violences et adolescents : les fausses évidences ? », *Bruxelles Santé, numéro spécial*, op cit. p. 55.

## Les pratiques éducatives

La qualité des relations entre enseignants et élèves se révèle importante par rapport aux phénomènes de violence étudiés. En effet, la disponibilité et l'écoute des enseignants envers les élèves ont un impact positif. Il en va de même concernant le soutien qu'ils leur apportent ainsi que l'équité dont ils font preuve dans leurs rapports avec eux.<sup>7</sup> L'apprentissage et l'accompagnement de chaque élève doit être privilégié. Il faudrait tenter de développer les potentialités de chacun, quelque soit l'acquis de départ. Il faudrait également permettre au jeune de se sentir valorisé et reconnu au sein de son école. Ces comportements vont soutenir sa motivation, prévenir l'absentéisme, limiter le rejet et les tensions entre élèves mais aussi réduire les risques d'agressions à l'école. A l'inverse, on s'est aperçu que des pratiques pédagogiques centrées sur la sélection et la promotion des élèves les plus brillants vont rendre plus difficile le développement de relations de qualité entre enseignants et élèves.

A travers l'exercice de leur fonction, les enseignants peuvent jouer un rôle sur le vécu et les réactions qu'auront les élèves en classe mais ils peuvent aussi influencer leurs propres conditions de travail.<sup>8</sup> De ce fait, la formation initiale et continuée des enseignants semble primordiale pour les soutenir.

Cette formation continuée peut s'avérer particulièrement utile lorsque des « décalages » entre les enseignants et les jeunes sont constatés. Benoit Galand expose ainsi la difficulté des adultes à trouver parfois la bonne réaction par rapport aux comportements des jeunes.

*« Le métier d'éducateur n'est pas facile en soi, parce qu'il y a d'office un décalage de génération : ce sont les adultes qui sont chargés de former les jeunes. Par définition, ces jeunes vont amener des normes et des valeurs différentes de celles dans lesquelles moi, adulte, j'ai grandi. Certaines choses me paraissent naturelles, qui ne le sont pas du tout pour eux et vice versa. Ce décalage au cœur même de la relation éducative rend celle-ci difficile. C'est pourquoi une formation est nécessaire et probablement un soutien : quand on est laissé seul avec soi-même, ce n'est pas toujours simple à gérer. Je pense que l'on devrait réfléchir à une réponse en termes de formation continue... ».<sup>9</sup>*

En plus du décalage générationnel, les sociologues ont également observé l'existence d'un décalage entre le milieu socio-culturel de l'enseignant et celui de beaucoup de jeunes. Mais il existe une difficulté qui est également commune aux parents ainsi qu'aux enseignants : il s'agit de savoir pour eux quelles sont les valeurs à enseigner,

---

<sup>7</sup> Galand, B., Philippot, P. Petit, S. Born, M. & Buidin, G. (2004). Regards croisés sur les phénomènes de violence en milieu scolaire : élèves et équipes éducatives. *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 30, 3, p.465-486.

<sup>8</sup> Galand, B. (2004). Prévenir les violences à l'école : Quelle place pour les pratiques d'enseignement ?...

<sup>9</sup> Interview de Benoit Galand dans Charbonnier, A. (2002)., « Violences et adolescents, ... », *op cit.* p. 58.

quels sont les points de repère à donner, etc. Les enseignants se demandent aussi jusqu'où va leur rôle d'enseignant ? A tout cela, la formation peut fournir un élément de réponse et participer à une relation élève-enseignant plus riche.

Un dernier point essentiel va être la cohérence de l'équipe éducative. "Pour faire un travail d'éducation et de prévention à la violence, il faut obligatoirement un cadre cohérent. Par exemple, les mêmes règles doivent être appliquées d'une classe à l'autre si l'on veut qu'il n'y ait pas de dérives.

## L'établissement scolaire

Au-delà de la cohérence éducative, le rôle tenu par la direction de l'établissement dans la prévention des violences et par conséquent dans l'amélioration du climat scolaire est conséquent.

Il a été constaté que la façon dont le leadership est assuré au sein de l'établissement est véritablement importante. L'attitude de l'équipe de direction a des répercussions sur les enseignants. « *Percevoir que la direction se préoccupe du climat de l'école, qu'elle soutient les enseignants, qu'elle renforce la coordination et la cohérence des équipes éducatives semble avoir un effet pacificateur sur le climat de l'école* »<sup>10</sup>. Les équipes de direction tiennent donc un rôle crucial.

Parlons à présent de la composition du public d'élèves accueillis. Le système scolaire fonctionne de telle manière que les élèves d'origine socio-économique défavorisée, de nationalité étrangère et/ou soumis au doublement sont souvent concentrés dans certains établissements. De plus, ces caractéristiques sont très souvent liées en situation de redoublement. Or, les processus de concentration de certains publics (et pas ces publics en eux-mêmes) semblent entraîner une augmentation des problèmes de violence ; ce qui risque d'amplifier les inégalités de départ et de provoquer un engrenage sans fin pour ceux qui sont déjà victimes des violences.

Une comparaison entre les résultats individuels et ceux par établissement a été réalisée et montre que ce n'est pas la composition ou la concentration qui sont en cause mais surtout les processus aux travers desquels se construit cette concentration : ségrégation de l'habitat, redoublement, orientation, etc.<sup>11</sup> Par conséquent, c'est probablement aussi vers le l'organisation du système éducatif que les attentions devraient se tourner afin d'y voir une régulation de la politique éducative.

---

<sup>10</sup> Galand, B. & al. (2004). « Regards croisés sur les phénomènes de violence en milieu scolaire : élèves et équipes éducatives ». *loc. cit.* p.482.

<sup>11</sup> Galand, B., Philippot, P., Buidin, G. & Lecocq, C. (2004). Violences à l'école en Belgique francophone: différences entre établissements et évolution temporelle. *Revue Française de Pédagogie*, 149, p.83-96.

## La politique éducative belge

Une prise de conscience semble s'être opérée ces dernières années au niveau des différents acteurs de l'éducation et des instances politiques, au travers de différents Décrets mis en place. L'évocation sera ici succincte mais permettra de donner un petit aperçu des actions réalisées.

En 1997, il y a eu un texte fondateur pour l'enseignement obligatoire : le Décret-missions définit « *les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire organisant les structures propres à les atteindre* »<sup>12</sup> « ... Deux pôles focalisent le décret : d'une part, la convergence entre tous les établissements pour mettre en œuvre des objectifs communs, ce qui nécessite des balises claires ; d'autre part, l'autonomie tant dans l'élaboration de projets pédagogiques qui assurent la créativité des équipes éducatives, que dans la gestion responsable des moyens ». <sup>13</sup> Ce décret vise entre autres à mieux garantir l'égalité des acquis en limitant les disparités de traitement entre élèves selon l'école fréquentée et qui sont partiellement attribuable aux libertés pédagogiques, caractéristique de notre système éducatif. <sup>14</sup>

Dans la foulée, il y a eu le Décret sur les discriminations positives. Le Décret «  *vise à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives* ». <sup>15</sup> « *Avec certains publics, davantage défavorisés par rapport aux apprentissages scolaires, et particulièrement face à des écoles où sont concentrés des élèves en grandes difficultés, la mise en œuvre de dispositifs spécifiques, autorisant l'exploitation de moyens plus importants au service des apprentissages, garde un sens si l'objectif prioritaire du système d'enseignement est la maîtrise pour tous des compétences jugées essentielles* ». <sup>16</sup> Les moyens supplémentaires doivent pouvoir permettre d'assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, de pouvoir prévenir le décrochage scolaire, l'absentéisme mais également la violence. Notons que l'encadrement différencié a encore été renforcé par un Décret en juin 2009. Il doit toucher près de 40% des écoles et vise à renforcer le soutien donné à chaque enfant. <sup>17</sup> Malheureusement, ce système ne vise pas à prévenir la constitution d'écoles ghettos... Dans ce sens, les divers décrets visant à réguler les inscriptions tentent d'amener plus de mixité et d'hétérogénéité dans les établissements scolaires.

---

<sup>12</sup> Beckers, J. (2006). Enseignants en Communauté française de Belgique. Mieux comprendre le système, ses institutions et ses politiques éducatives pour mieux situer son action. Bruxelles : De Boeck Université, op cit., p.127.

<sup>13</sup> Beckers, J. (2006). Enseignants en Communauté française de Belgique. Mieux comprendre le système, ses institutions et ses politiques éducatives pour mieux situer son action. Bruxelles : De Boeck Université, op. cit., p. 128.

<sup>14</sup> Ibid

<sup>15</sup> Ibid, op cit., p.137.

<sup>16</sup> Ibid

<sup>17</sup> Communauté française de Belgique, *L'encadrement différencié et renforcé : 40 millions pour lutter contre l'échec scolaire et évaluation du Décret Inscriptions*, Dossier de presse, fév. 2008

<http://www.contrateducation.be/bddcstrateg/documents/fichiers/DP26fev2008.pdf>

## Conclusion

Face aux violences scolaires, nous avons vu que des moyens peuvent être déployés. Les écoles ne sont cependant pas les seules à devoir agir. La régulation doit également avoir lieu par des modifications de notre système éducatif. Et pour ce faire, elle devra reposer sur la concertation entre les différents niveaux d'action. A l'heure actuelle, des pas dans cette direction semblent se faire.

Agir sur les violences à l'école c'est intervenir sur les interactions entre les enfants. C'est aussi mettre en œuvre des pédagogies qui captent l'intérêt des enfants. C'est également soutenir les enseignants en termes de formation et de prise en compte de leurs difficultés concrètes. C'est enfin induire par des politiques volontaristes un soutien pédagogique aux enfants et ne pas rassembler ou reporter toutes les difficultés sur les mêmes écoles ou équipes.

# Bibliographie

## Ouvrages

Beckers, J. (2006). *Enseignants en Communauté française de Belgique. Mieux comprendre le système, ses institutions et ses politiques éducatives pour mieux situer son action*. Bruxelles : De Boeck Université.

Galand, B. (2004). « Prévenir les violences à l'école : Quelle place pour les pratiques d'enseignement ? » dans Frenay, M. & Maroy, C. (Eds). *L'école, six ans après le décret « missions » : regards interdisciplinaires sur les politiques scolaires en Communauté française de Belgique*. Louvain-la-Neuve : Presses Universitaires de Louvain.

## Articles

Buidin, G., Petit, S., Galand, B., Philippot, P. & Born, M. (2000). *Violence à l'école : Enquête de victimation dans l'enseignement secondaire de la Communauté française de Belgique*. Etude interuniversitaire commanditée par le Ministère de la Communauté française de Belgique : Faculté de Psychologie et des sciences de l'éducation, Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve.

Charbonnier, A. (2002). Interview de Benoit Galand, Chercheur et docteur en psychologie (UCL). *Violences à l'école ? La parole aux équipes éducatives dans « Violences et adolescents : les fausses évidences ? »*, *Bruxelles Santé, numéro spécial*, p. 53-61.

Galand, B., Philippot, P., Petit, S., Born, M. & Buidin, G. (2004). Regards croisés sur les phénomènes de violence en milieu scolaire : élèves et équipes éducatives. *Revue des sciences de l'éducation, vol. 30, 3*, p.465-486.

Galand, B., Philippot, P., Buidin, G. & Lecocq, C. (2004). « Violences à l'école en Belgique francophone : différences entre établissements et évolution temporelle. » *Revue Française de Pédagogie, 149*, p. 83-96.

Lecocq, C., Hermesse, C., Galand, B., Lembo, B., Philippot, P. & Born, M. (2003). *Violence à l'école : Enquête de victimation dans l'enseignement secondaire de la Communauté française de Belgique*. Etude interuniversitaire commanditée par le Ministère de la Communauté française de Belgique : Faculté de Psychologie et des sciences de l'éducation, Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve.

Ministère de la Communauté française. (Décembre 2003). « L'école : quelles violences. » *Faits & Gestes*, p. 1-6.

## Sources internet

<http://www.faitsetgestes.cfwb.be>

<http://www.enseignement.be>

<http://www.contrateducation.be/bddcstrateg/documents/fichiers/DP26fev2008.pdf>